

VELLECLAIRE

Pour le bien-être des aînés



Emmanuel Baudier entouré de son adjointe et de la représentante d'Eliad.

Attentive aux conditions de vie des personnes âgées domiciliées sur son territoire, la commune a souhaité apporter sa contribution à leur bien-être,

leur confort et leur sécurité. Elle a ainsi engagé un partenariat avec Eliad, association proposant et développant des prestations d'accompagne-

ment, de soins et de services à domicile adaptées à tous les publics.

Ce rapprochement s'est formalisé le jeudi 1^{er} septembre, avec la signature d'une convention en présence du maire, Emmanuel Baudier, de la deuxième adjointe, Sophie Vuillet, de la responsable du secteur Eliad, Audrey Marchand, et de la chef de service, Blandine Cartier.

Convention qui a pour effet de faciliter l'accès au service de "téléassistance" aux habitants, grâce à la prise en charge par la commune des frais d'installation, d'un montant de 30 euros. L'abonnement mensuel, restant à la charge du bénéficiaire, peut faire l'objet de déductions fiscales et d'aides financières via l'APA départementale, les caisses de retraite où encore l'assurance maladie.